

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SABINE BUIS ET MAX CHAZE
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON D'AUBENAS 2
COMMISSION PERMANENTE DU 5 NOVEMBRE 2018

379 793 € pour le canton

27 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations sportives, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- **295 589 €** attribués en faveur des communes suivantes : Ailhon, Fons, Lachapelle sous Aubenas, Lanas, Lentillères, Mercuer, Saint didier sous Aubenas, Saint Etienne de Boulogne, Saint Etienne de Fontbellon, Saint Michel de Boulogne, Saint Privat, Saint Sernin, Vesseaux et Vinezac, au titre de la répartition 2018 du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits de mutation
- **40 986 €** en faveur de la commune de Lachapelle sous Aubenas, dans le cadre des règles d'intervention du Département pour les projets intéressant la voirie communale
- **19 257 €** en faveur du Syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale, au titre de la première vague de l'appel à projets « Tiers Lieux d'innovation et de création numérique »